



**Baptême républicain**

## **Intro : le baptême républicain**

La cérémonie du baptême civil (ou républicain) date de la Révolution française de 1789, à l'époque de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il a été institué par le décret du 20 prairial an II, le 8 juin 1794, afin de célébrer la venue au monde d'un enfant, et de lui donner un parrain et une marraine sans passer par l'Église.

Le baptême Républicain est un acte citoyen, l'engagement moral des parrain(s) et marraine(s) d'accompagner l'enfant dans les différentes étapes de sa vie et de suppléer les parents en cas de malheur familial. Il est également destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines.

Légalement, le baptême civil n'a pas de valeur juridique. L'engagement des parrain(s) et marraine(s) est symbolique. Il s'agit néanmoins d'un engagement moral fort, prononcé devant le maire, officier d'Etat Civil.

Les parents qui souhaiteraient faire des parrain(s) et marraine(s) de véritables "tuteurs" en cas de disparition, doivent procéder par voie testamentaire chez un notaire, ou par sous-seing privé (article 398 du Code Civil).

## **Propos d'accueil par l'Officier d'état civil**

Selon votre souhait, nous allons procéder au baptême républicain de *nom et prénom de l'enfant*, et célébrer la présentation et l'entrée officielle d'un citoyen, (*prénom*), pour ce jour, dans notre République, selon votre volonté de mettre en œuvre une cérémonie de parrainage civil et laïque.

En 1989, deux cents ans après la Révolution française, l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) a adopté à l'unanimité la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. L'enfant n'est plus considéré comme un être passif mais comme une personne, avec des droits et leurs corollaires, des devoirs. A l'occasion de ce baptême, je vous en rappelle quelques articles :

- Les Droits de l'Enfant concernent toute personne de moins de 18 ans, quels que soient son sexe, sa race, sa nationalité, sa religion, son origine sociale, ses opinions politiques (ou celles de ses parents) et ses capacités (articles 1 et 2) ;
- L'Enfant a le droit à la liberté d'expression : il peut rechercher, recevoir, diffuser des idées dans tous les domaines (artistique, politique, religieux...) sous forme écrite, orale, artistique.. (article 13) ;
- La responsabilité de l'Enfant et l'assurance de son développement incombent en premier lieu aux parents ou à ses représentants légaux (article 18) ;
- L'Enfant doit être protégé contre toute forme de violence, de négligence, de mauvais traitement ; l'État pourvoit si nécessaire à sa protection (articles 19, 20, 33, 34, 35, 37, 40) ;
- L'Enfant a droit au repos, aux loisirs, au jeu. Il a droit de participer à la vie culturelle et artistique (article 31) ;
- L'Enfant doit être protégé contre l'exploitation économique. Il ne peut être soumis à aucun travail comportant des risques et pouvant nuire à sa santé, son développement, son éducation ; l'État doit fixer un âge minimum pour l'emploi et réglementer les conditions de son travail (article 32).

À cet engagement de la communauté universelle pour les Droits de l'Enfant, s'ajoutent d'autres engagements que nous rappelons pour ce baptême :

Celui des parents vis-à-vis de leurs propres enfants, affirmant l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs enfants, en application des convictions et des préoccupations philosophiques de tolérance et de laïcité de la République Française ;

Celui aussi des parrain et marraine, sollicités par les parents afin de les aider dans l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs enfants. Plus particulièrement, ils s'engagent à marquer leur affection à leur filleul(e), à lui prodiguer amitié, conseil et soutien, notamment en développant chez leur filleul(e) les qualités morales et humaines propres à faire du « petit d'homme » un citoyen actif et responsable;

Celui aussi de la société de procurer à votre enfant les moyens de son instruction, de son éducation. Vous savez que Villejuif est depuis des années une ville « Amie des enfants », attentive à leur apporter les structures et les outils nécessaires à leur épanouissement.

**Le Maire ou le Maître des Cérémonies :**

*(Prénoms et noms des parents)*, vous avez exprimé la volonté de marquer d'une certaine solennité, par ce baptême républicain, l'entrée dans la vie civile de (prénom de l'enfant), que vous éduquerez conformément à vos idéaux républicains, faits de tolérance, de liberté, de fraternité.

Votre demande est une confirmation des devoirs que vous avez vous-mêmes contractés à l'égard de *(prénom de l'enfant)*, en choisissant de lui donner la vie et en faisant de lui un enfant de la République, sous laquelle vous le placez.

L'éducation que vous lui donnerez sera active, elle prendra en compte ses besoins et ses attentes, comme la nécessité de lui montrer la limite de toutes choses, afin qu'il construise sa personnalité, grâce à vous, dans le respect des autres et de lui-même, l'amour de son pays dans le respect de l'humanité, afin aussi qu'il apprenne la solidarité.

Toutes ces vertus s'accompagnent nécessairement de l'apprentissage de la responsabilité.

**Le Maire ou l'Officier d'état civil.**

Madame, Monsieur (nom des parents), confirmez-vous votre désir de présenter votre enfant (prénom) à ce parrainage laïque ? Voulez-vous dire quelques mots ?

Vous, Madame ?

Vous, Monsieur ?

**Le père et/ ou la mère :**

*(Prénom de l'enfant)*, nous ne voulons rien t'imposer, mais nous prenons ici, solennellement, en ton nom, l'engagement de t'offrir, en même temps que le meilleur de nous-mêmes, la liberté : liberté de choisir ta voie, de construire ta pensée en dehors de tout dogmatisme, de toute vérité préconçue.

*Tout au long de notre vie, nous serons présents pour t'ouvrir toutes les routes, afin que, le moment venu, tu puisses choisir librement, en toute sérénité, celle que tu emprunteras.*

**Le Maire ou l'Officier d'état civil aux parents:**

Je vous invite à nous présenter celle et celui qui ont accepté d'être marraine et parrain de (prénom de l'enfant).

**Le père et/ou la mère :**

(Nom, prénom) a accepté d'être marraine ;

(Nom, prénom) a accepté d'être parrain.

***Le Maire ou le Maître des Cérémonies :***

Chacun de nous peut être empêché, temporairement ou définitivement, de remplir ses devoirs à l'égard de son enfant. Conscients de cela, les parents choisissent un parrain et une marraine qui s'efforceront alors de les remplacer.

*S'adressant au parrain et à la marraine :*

Madame, Monsieur, (noms et prénoms), dans quelques instants, vous deviendrez parrain et marraine de (prénom de l'enfant).

Soyez-en fiers, et comprenez l'importance de votre mission.

Nous vous remercions d'être aux côtés de (prénom de l'enfant). Nous sommes persuadés que, tous ensemble, nous l'aiderons à devenir un(e) enfant éveillé(e) et curieux(se) de tout, qui pourra grandir dans le bonheur, puis un(e) adolescent(e) sain(e), équilibré(e), soucieux(se) des valeurs et des vertus qui constituent notre société, et qu'il (elle) défendra et s'attachera à promouvoir.

Et enfin, nous souhaitons à (prénom de l'enfant) de devenir lui (elle)-même un père (une mère) comblé(e), épanoui(e), citoyen(ne), actif (ve) de notre monde.

***Le Maire ou le Maître des Cérémonies :***

Nous comptons sur vous tous pour donner à (prénom de l'enfant) l'éducation qui le conduira sur la route de la réussite et du bonheur, dans un esprit de tolérance, en le soutenant dans les doutes et les épreuves, malheureusement inévitables.

Apportez-lui les conseils et le réconfort nécessaires.

Expliquez-lui les devoirs de l'être humain envers les autres et envers lui-même.

Ne lui imposez aucune vérité dogmatique, prédéterminée, mais aidez-le à réaliser ses choix personnels, en développant en particulier son esprit critique.

***Le Maire ou l'Officier d'état civil aux parrain et marraine:***

Voici venu le moment de votre engagement auprès de celui (celle) qui va devenir votre filleul(e).

(Prénom de la marraine, prénom du parrain), veuillez vous lever :

*Pendant le serment, la marraine puis le parrain tiennent la main de l'enfant.*

À vous, (prénom de la marraine).

***La marraine :***

Je m'engage solennellement à faire en sorte que (prénom de l'enfant) soit élevé, conformément aux lois de la morale universelle, dans le respect des règles de la démocratie et des principes d'égalité et de fraternité, à veiller également à ce qu'il ne manque de rien sur le plan affectif moral ou matériel.

***Le Maire ou l'Officier d'état civil :*** À vous, (prénom du parrain).

***Le parrain :***

Je m'engage solennellement à faire en sorte que (prénom de l'enfant) soit élevé, conformément aux lois de la morale universelle, dans le respect des règles de la démocratie et des principes d'égalité et de fraternité, à veiller également à ce qu'il ne manque de rien sur le plan affectif, moral ou matériel.

***Le Maire ou l'Officier d'état civil***

(Prénom de la marraine, prénom du parrain), je prends acte de votre engagement. Au nom de (prénom de l'enfant) et de ses parents, je vous en remercie.

Que cet instant ne s'efface jamais de votre mémoire.

**Les parrain et marraine** : peuvent s'ils le désirent dire un message personnel.

**Le Maire ou l'Officier d'état civil :**

Nous avons établi l'acte de parrainage civil dont nous allons vous donner lecture et que vous signerez ensuite.

Sachez qu'au même titre que n'importe lequel des baptêmes, les parrainages civils et laïques ne sont pas reconnus comme acte d'état civil, mais constituent un engagement moral et citoyen.

**Musique**

**Le Maire ou l'Officier d'état civil :**

Lecture de l'acte (accompagné de musique douce).

**Le Maire ou l'Officier d'état civil**

Je vous invite maintenant à signer les documents.

*S'ils le désirent, les témoins de la cérémonie peuvent apposer leur signature.*

Permettez-moi, au nom de la République, de féliciter le Père et le Parrain, d'offrir à la Maman et à la Marraine ce bouquet (*enrubanné des couleurs de la République*).

Sans oublier (prénom de l'enfant), à qui j'offre ce médaillon (*à l'effigie de Marianne ou autre blason à l'honneur de la République*) et de lui souhaiter tout le bonheur possible.

*On peut aussi ajouter des chants*